

**Plan de cours**  
**Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social**  
**TRS 3150-40**  
**Session : Hiver 2020**  
**Horaire : jeudi, 09h30 à 12h30**

**Descripteur**

Introduction aux dimensions historiques, physiologiques, psychologiques, culturelles et sociales de l'usage de drogues et de psychotropes ainsi qu'au phénomène du cycle de la dépendance (aux psychotropes, aux activités, la dépendance affective). Classification des substances légales et illégales, raisons à la consommation, principaux modèles théoriques (biomédical, sociologique, culturel, psychosocial), modes et stratégies d'intervention (individuelle, familiale, de réseau, de réduction des méfaits, regroupements anonymes, etc.). Une démarche critique sera privilégiée pour saisir les déterminants psychosociaux dans la création des conditions de dépendance et les pistes d'intervention visant l'*empowerment* des personnes dépendantes et de leur réseau socio-familial.

**Ressource professorale :**

Jorge Flores-Aranda

Courriel : [flores-aranda.jorge@uqam.ca](mailto:flores-aranda.jorge@uqam.ca)

Téléphone : 514-987-3000 poste 491

Disponibilités : sur rendez-vous

**Objectifs généraux :**

- Acquérir les connaissances théoriques entourant la toxicomanie et les dépendances (avec et sans substance) à partir d'une perspective interdisciplinaire.
- Développer la capacité d'analyse des enjeux psychosociaux ayant un lien avec la toxicomanie et les dépendances.
- Connaître les principales approches d'intervention actuellement utilisées dans le domaine de la toxicomanie et les dépendances.

**À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de :**

- Identifier les facteurs personnels, sociaux et culturels ayant une influence dans l'utilisation de substances et le développement d'une dépendance, et ce, dans un cadre sociopolitique donné.
- Avoir un regard critique vis-à-vis des enjeux psychosociaux ayant un lien avec la consommation de substances et le développement d'une dépendance.
- Identifier les principales approches d'intervention pouvant être utilisées dans différents contextes et auprès des différentes populations.

## Méthode pédagogique

Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : exposés magistraux, présentation d'invités du milieu de pratique, visionnement de vidéos suivis d'échanges, activités d'échange en ligne par le biais de la plateforme Moodle du cours. Des liens entre la théorie et la pratique seront régulièrement effectués à partir de lectures, des présentations et des autres activités.

## Matériel pédagogique

Livre : Brisson, P. (2014). Prévention des toxicomanies. Aspects théoriques et méthodologiques. Deuxième édition. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Lectures dans la plateforme Moodle du cours.

## Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours s'appuiera sur trois modalités :

1. Élaboration d'une vignette clinique servant au travail individuel (20% de la note). **À déposer le 20 février.**  
Cette activité consiste dans l'élaboration d'une vignette clinique (d'un maximum de deux pages) décrivant le cas d'une personne ayant besoin d'une intervention en dépendances.

### Critères d'évaluation

Description claire et détaillé des caractéristiques suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de la personne (âge, genre, orientation sexuelle, contexte socioéconomique, etc.)
  - Situation relative à la dépendance menant la personne à demander de l'aide (conséquences, troubles concomitants, etc.)
  - Contexte social de la personne (conditions de vie, relations affectives/sexuelles, travail, environnement, etc.)
  - Historique d'utilisation de services
2. Travail écrit individuel (40% de la note). **À déposer le 9 avril**  
Ce travail comporte deux parties. Une première partie analysant les enjeux relatifs au contexte social et les liens possibles avec le développement ou le maintien d'une dépendance; ainsi qu'une deuxième apportant un regard sur les possibles approches d'intervention. Ce travail se fera à partir de la vignette que vous aurez élaborée et en fonction des aspects théoriques vus dans le cours (maximum de 10 pages).

### Critères d'évaluation

- Analyse claire et rigoureuse des principaux enjeux associés au contexte social pouvant être lié au développement ou au maintien de la dépendance dans le cas de votre vignette
- Cohérence entre les enjeux identifiés dans ce travail et la vignette produite pour le premier

travail

- Analyse appropriée de la situation permettant l'identification des possibles approches d'intervention.
- Description d'une intervention appropriée pour répondre au cas de votre vignette
- Utilisation des références
- Présentation claire et structurée

**3.** Examen final (40% de la note). **Le 16 avril.** Avec notes de cours

**TRS-3150-Hiver 2020 - Calendrier**

Date		Lectures
Cours 1 9 janv	Présentation du plan de cours Explication des travaux Entente d'évaluation Activité de mise en commun de connaissance sur les substances psychoactives et la dépendance	
Cours 2 16 janv	<b>Dimensions historiques, culturelles et sociales</b> Utilisation millénaire de substances psychoactives Motivations pour l'utilisation de substances <i>Des rituels chamaniques aux drogues de synthèse</i> Variation de la perception de substances en fonction des cultures et des contextes sociaux <i>Prohibition, dépénalisation, décriminalisation, légalisation</i>	Moodle Perreault (2009)
Cours 3 23 janv	<b>Dimensions physiologiques et psychologiques</b> Aspects biologiques et pharmacologiques Tolérance Sevrage Dépendance psychologique Difficultés induites par la toxicomanie ou les dépendances	Livre Chapitre 6 Moodle Fallu (2008)
Cours 4 30 janv	<b>Les psychotropes</b> La classification des psychotropes Les aspects pharmacologiques Les aspects sociaux et culturels Les sous-cultures en lien avec certains psychotropes	Moodle Suissa (2012)
Cours 5 6 fév	<b>Types de consommation de substances</b> Produits légaux et illégaux Périodicité dans la consommation Risques et conséquences Trouble lié à l'usage de substances	Livre Chapitres 1 et 2
Cours 6 13 fév	<b>Les possibles problèmes associés</b> <i>Santé mentale</i> <i>Santé physique</i> Santé sexuelle	Moodle Goyette et Flores-Aranda (2015) Flores-Aranda et al., (2019) Perreault et al., (2010)
Cours 7 20 fév	<b>Les dépendances sans substances</b> Jeux de hasard et d'argent Cyberdépendance Co-dépendances <b>Dépôt du premier travail (vignette clinique)</b>	Moodle Doufour et al., (2018) Kairouz et al., (2014)
Cours 8 : 27 fév	Semaine de lecture	

Cours 9 5 mars	<b>Les interventions du point de vue du terrain</b> Discussion avec un invité Présentation du documentaire Ka-ching et discussion	
Cours 10 12 mars	<b>Prévention et détection</b> Évaluation du niveau de consommation Les divers outils Les services en dépendance au Québec	Livre Chapitres 3 et 4
Cours 11 19 mars	<b>Interventions individuelles et de groupe</b> Interventions psychosociales Interventions médicales Dialogues entre interventions psychosociales et médicales	Livre Chapitres 8 et 9
Cours 12 26 mars	<b>Interventions avec les proches</b> Interventions de couple Stratégies environnementales Stratégies éducatives	Moodle Tremblay et al., (2018) Plourde et Laventure (2019)
Cours 13 2 avril	<b>Les interventions par et pour</b> Discussion avec un invité Présentation du documentaire <i>Chemsex</i> et discussion	
Cours 14 9 avril	Dépôt du travail final et préparation pour l'examen	
Cours 15 16 avril	Examen final	

## TRS-3150- Références

Brisson, P. (2014). *Prévention des toxicomanies. Aspects théoriques et méthodologiques*. Deuxième édition. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Dufour, M., Gagnon, S.R., Nadeau, L., Légaré, A.-A. et Laverdière, É. (2018). Portrait clinique des adolescents en traitement pour une utilisation problématique d'Internet [Clinical profile of adolescents being treated for problematic internet use]. *Revue canadienne de psychiatrie/The Canadian Journal of Psychiatry*,

Fallu, J.-S. (2008). *Consommation problématique chez les adolescents : meilleures pratiques de prévention*. Formation de l'Université de Sherbrooke et de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec : 28 novembre.

Flores-Aranda, J., Goyette, M., Aubut, V., Blanchette, M., & Pronovost, F. (2019). Let's talk about chemsex and pleasure: the missing link in chemsex services. *Drugs and Alcohol Today*, 19(3), 189-196.  
<https://doi.org/10.1108/DAT-10-2018-0045>

Goyette, M., & Flores-Aranda, J. (2015). Consommation de substances psychoactives et sexualité chez les jeunes : une vision globale de la sphère sexuelle. *Drogues, santé et société*, 14(1), 171–195.  
<https://doi.org/10.7202/1035554ar>

Kairouz, S., Gadbois, J., Dufour, M. et Ferland, F.(dir.). (2014). Jeux, enjeux et société (2) [Numéro thématique]. *Drogues, santé et société*, 13(1).

Perreault, M. (2009). Rites, marges et usages des drogues : représentations sociales et normativité contextuelle. *Drogues, santé et société*, 8 (1) : 11-55.

Perreault, N., Perreault, M., Denoncourt, I. et Fleury, M.-J. (2010). «Prévention et traitement dans le domaine des troubles concomitants en consommation et santé mentale ». In M. Landry, S. Brochu et C. Patenaude (dir.): *L'intégration des services en toxicomanie* (55-79). Québec: Presses de l'Université Laval.

Plourde, C., Laventure, M. (2019). *Vivre avec un proche ayant une dépendance*. Montréal : Bayard

Suissa, J.A. (2012). Addictions et surmédicalisation du social : contexte et pistes de réflexion. *Psychotropes, Revue international de toxicomania*, 18 (3-4) : 151-172.

Tremblay, J., Dufour, M., Bertrand, K., Blanchette-Martin, N., Ferland, F., Savard, A.-C.,... Côté, M. (2018). The Experience of Couples in the Process of Treatment of Pathological Gambling: Couple vs. Individual Therapy. *Frontiers in Psychology*, 8, 2344 <http://dx.doi.org/10.3389/fpsyg.2017.02344>

## ANNEXES

### CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
<b>Excellent</b>	<b>A</b>	<b>4.3</b>	<b>2.15</b>	<b>1.72</b>	<b>1.29</b>	<b>1.07</b>	<b>0.86</b>
	<b>+</b>	<b>4.0</b>	<b>2.00</b>	<b>1.60</b>	<b>1.20</b>	<b>1.00</b>	<b>0.80</b>
	<b>A</b>	<b>3.7</b>	<b>1.85</b>	<b>1.48</b>	<b>1.11</b>	<b>0.92</b>	<b>0.74</b>
	<b>A-</b>						
<b>Très bien</b>	<b>B</b>	<b>3.3</b>	<b>1.65</b>	<b>1.32</b>	<b>0.99</b>	<b>0.82</b>	<b>0.66</b>
	<b>+</b>	<b>3.0</b>	<b>1.50</b>	<b>1.20</b>	<b>0.90</b>	<b>0.75</b>	<b>0.60</b>
	<b>B</b>	<b>2.7</b>	<b>1.35</b>	<b>1.08</b>	<b>0.81</b>	<b>0.67</b>	<b>0.54</b>
	<b>B-</b>						
<b>Bien</b>	<b>C</b>	<b>2.3</b>	<b>1.15</b>	<b>0.92</b>	<b>0.69</b>	<b>0.57</b>	<b>0.46</b>
	<b>+</b>	<b>2.0</b>	<b>1.00</b>	<b>0.80</b>	<b>0.60</b>	<b>0.50</b>	<b>0.40</b>
	<b>C</b>	<b>1.7</b>	<b>0.85</b>	<b>0.68</b>	<b>0.51</b>	<b>0.42</b>	<b>0.34</b>
	<b>C</b> <b>-</b>						
<b>Passable</b>	<b>D</b>	<b>1.3</b>	<b>0.65</b>	<b>0.52</b>	<b>0.39</b>	<b>0.32</b>	<b>0.26</b>
	<b>+</b>	<b>1.0</b>	<b>0.50</b>	<b>0.40</b>	<b>0.30</b>	<b>0.25</b>	<b>0.20</b>
	<b>D</b>						
<b>Échec</b>	<b>E</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* \* \* \* \*

### GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	<b>A</b>	<b>94,0 à 100</b>	<b>47 à 50</b>	<b>38 à 40</b>	<b>29 et 30</b>	<b>24 et 25</b>	<b>19 et 20</b>
	<b>+</b>	<b>90,0 à 93,9</b>	<b>45 et 46</b>	<b>36 et 37</b>	<b>27 et 28</b>	<b>23</b>	<b>18</b>
	<b>A</b>	<b>86,0 à 89,9</b>	<b>43 et 44</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>-</b>
	<b>A-</b>						
<b>Très bien</b>	<b>B</b>	<b>82,0 à 85,9</b>	<b>41 et 42</b>	<b>33 et 34</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>17</b>
	<b>+</b>	<b>78,0 à 81,9</b>	<b>39 et 40</b>	<b>31 et 32</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>16</b>
	<b>B</b>	<b>75,0 à 77,9</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
	<b>B-</b>						

<b>Bien</b>	<b>C</b>	<b>71,0 à 74,9</b>	<b>36 et 37</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>-</b>
	<b>+</b>	<b>68,0 à 70,9</b>	<b>34 et 35</b>	<b>27 et 28</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>1</b>
	<b>C</b>	<b>65,0 à 67,9</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
	<b>C</b>						<b>13</b>
	<b>-</b>						
<b>Passable</b>	<b>D</b>	<b>62,0 à 64,9</b>	<b>31 et 32</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
	<b>+</b>	<b>60,0 et 61,9</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>1</b>
	<b>D</b>						<b>2</b>
<b>Échec</b>	<b>E</b>	<b>59,9 et moins</b>	<b>29 et -</b>	<b>23 et -</b>	<b>17 et -</b>	<b>14 et -</b>	<b>11 et -</b>



## **PLAGIAT**

### **Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :  
<http://r18.uqam.ca>

### **Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

### **Politique 16 sur le harcèlement sexuel** (décembre 2017)

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

#### **Pour plus d'information :**

[instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf) **Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514 987-3000, poste 0886

**Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :** [harcelement.uqam.ca](http://harcelement.uqam.ca)

CALACS Trêve pour Elles – point de services

UQAM : 514 987-0348

[calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca)

[trevepourelles.org](http://trevepourelles.org)

rg

**Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :** 514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131**

### **Règlement 7.5 – Accès aux travaux et examens**

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

